

CAISSE DES ECOLES

Présents :	8	COMITE DU :	15 OCTOBRE 2024
Représentés :	2	DELIBERATION N° :	53/2024
Absents :	5	DGA DE SECTEUR :	Bachir MERGHEM
		SERVICE :	CAISSE DES ECOLES
		AFFAIRE SUIVIE PAR :	Amélie TORET

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2024

Le Comité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2313-1, R.2312-2, L.2313-3, R.2313-3, R. 2313-5, R. 2313-5, R.2313-6, R. 2313-7,

VU la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et notamment son article 1^{er},

VU le décret n°87-130 du 28 février 1987 relatif à la comptabilité des centres communaux et intercommunaux d'aide sociale et des Caisses des écoles,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M 57,

VU le Budget Primitif 2024 adopté lors de la séance du Comité en date du 2 avril 2024,

VU le rapport présenté par Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement, équilibrées en dépenses et en recettes, le budget supplémentaire de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2024, lequel est arrêté ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement	18 000 €
----------------------------------	-----------------

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Séance du mardi 15 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 27/09/2024, se sont réunis à la Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 15 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 7 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

Étaient présents :

Présents : M. ROGER, M. LUNDA, Mme JAUNET, Mme SCHLATTER, Mme FERREIRA, Mme LENHART, Mme JAULMES, Mme ALEXOIU (épouse GUENOUNOU),

Représenté :

M. Marc LEMEUR, représenté par M. Philippe ROGER
M. Frédéric PETITTA donne pouvoir à M. Philippe ROGER.

Étaient excusés :

Mme AREL, Mme KADDOUR, M. BLANC-PARADIS, Mme GONCALVES, M. CUADRADO

Étaient présentes également : Mme Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nombre de membres	
Composant le comité :	15
En exercice :	15
Présents :	8
Représentés :	2
Absents :	5